

## COMMUNE DE DURY

D'après "PROMENADES DANS LES ENVIRONS DE ST-QUENTIN"

Par Ch. POETTE (1890)

DURY est un petit village situé sur la rive droite de la Somme. Ses maisons manquent un peu de cohésion. Celles de la rue d'Elva, qui est la rue principale, sont un peu plus agglomérées. Mais il y a encore trop de places vides. Ce n'est plus la rue remplis d'habitations d'il y a soixante ans, à l'époque où la population de DURY s'élevait à plus de 600 habitants et où l'on voyait dans le village, trois fabriques de sucre en pleine activité.

D'après le recensement de 1891, Elva, dont le nom rappelle celui d'un hameau qui faisait partie de DURY, compte 124 habitants, la population du chef-lieu de la commune, réunis à celle d'Elva, et de quelques autres habitations isolées, forme un totale de 357 habitants. En 1825, la rue d'Elva comptait 50 feux, soit 200 habitants environ.

Cette rue est parallèle aux marais de la somme, dont elle n'est séparée que par quelques centaines de mètres. En passant dans cette rue pour aller à DURY, on voit les marais et les étangs qui appartiennent à la commune.

Ces étangs ne sont plus aussi poissonneux qu'autrefois. On y trouve toujours, cependant, des brochets, des anguilles, tous les poissons qui vivent dans les eaux de la Somme, et on y fait encore parfois des pêches abondantes.

Il n'y a pas d'usines dans le voisinage immédiat de DURY faisant couler leurs eaux dans la vallée de la Somme, et c'est au manque de curage qu'on attribue le dépeuplement de la rivière, des étangs et des divers cours d'eau de la vallée.

La rue d'Elva est abritée au nord-est par un petit coteau au sommet duquel s'élève l'arbre historique du DURY, appelé la Sentinelle.

De cette rue, on voit les marais, les étangs, les herbes et les arbres de la vallée. Le tableau ne manque pas de pittoresque.

C'est à l'extrémité de cette rue, vers DURY, que se trouve sur la droite, la modeste maison qui sert d'école et de Mairie. Elle n'a qu'un rez-de-chaussée, mais elle se distingue des autres maisons par son genre de construction. La porte et les fenêtres sont en plein-cintre et donnent un petit caractère particulier à l'édifice.

En cet endroit, s'ouvre une petite rue qui conduit d'un cote à AUBIGNY et de l'autre à TUGNY et PONT, en passant en face du château de Mme Delvigne et de la belle ferme de Mr Delvigne fils.

Sur les pilastres de l'une des entrées de cette ferme, on remarque deux cônes au pain de sucre qui rappellent que c'est à DURY que furent construites les premières fabriques de sucres de l'arrondissement de Saint-Quentin.

Les maisons de la rue d'Elva se voient du chemin de fer de TERGNIER à HAM. Dans le train, lorsqu'on traverse les territoires d'OLLEZY et de SOMMETTE, ces maisons apparaissent très distinctement au pied du coteau qui les abrite et sur lequel se trouvaient jadis d'autres maisons faisant partie de cette agglomération.

Suivant quelques étymologistes, DURY devrait son nom à la nature du terrain sur lequel il est construit. Cependant, ce terrain n'a rien de particulier. On y trouve, il est vrai, la craie jaune en certains endroits, notamment du côté de la Somme, mais cette craie se trouve également du côté d'ARTEMPS, de SAINT-SIMON, de TUGNY, de PITHON, de HAM, etc....

D'après M. Le baron d'Archiac, la couche de craie jaune aurait, à DURY, jusqu'à cinq mètres d'épaisseur. Dans son savant travail sur la géologie du département de l'Aisne, M. d'Archiac dit que près du pont jeté sur le canal, à l'entrée de la rue d'Elva, la texture terreuse et pulvérulente passe souvent au compacte. Sa couleur, dit le savant géologue, varie du jaune clair au jaune brun, et dans ce dernier cas, la cassure devient esquilleuse et quelquefois sublamellaire par le miroitement des plans de clivage. On remarque accidentellement des zones, ou mieux des lignes très fines, parallèles, droites ou ondulées, d'une couleur brune et qui donnant à la surface de la roche, un aspect rayé. Les parties endurcies ont, dans la cassure, un éclat dolomitique. Il n'y a ni fossiles, ni silex, mais çà et là des infiltrations géodiques de quartz laiteux avec des cristaux de quartz hyalin et de chaux carbonatée.

Cette roche ou calcaire jaune apparaît très distinctement près de la Somme, à droite du vieux chemin autrefois bordé de maisons qui conduit à DURY en passant au pied de La Sentinelle le visil orme qui s'élève depuis de trois siècles à la convergence de ce chemin et de celui qui conduit à BRAY SAINT-CHRISTOPHE.

Est-ce cette roche qui a fait donner au village qui s'élève au-dessus de la rue d'Elva le nom de DURY ? C'est l'opinion que paraît avoir adopté M. Bona, l'auteur de livres inachevés : le Mémorial saint-quentinois. Mais il est probable que M. Bona se trompe, et que DURY, dont l'origine remonte très probablement à une époque antérieure à l'occupation romaine, doit son nom à l'établissement de quelque métairie gauloise contemporaine, comme celles autour desquelles se sont formés les villages d'AUBIGNY, de BRAY, de TUGNY, d'OLLEZY, de CUGNY, d'ESTOUILLY, etc.....etc....

DURY est très ancien. Il en est question dans des documents du dixième siècle, et notamment dans une charte de l'année 970. A cette époque, DURY devait être un domaine royal comme TUGNY et quelques autres localités des environs de Saint-Quentin et de HAM.

Depuis longtemps déjà DURY est rattaché à la rue d'Elva sans solution de continuité. Anciennement, le village s'élevait principalement du côté de l'église, vers Aubigny et Tugny, et du côté de Piton, dans la vallée de la Somme.

Les guerres et les incendies allumés par l'ennemi ont détruits souvent les chaumières et les fermes du village, et c'est ainsi qu'ont disparu les habitations qui s'élevaient sur le bord du chemin que l'on rencontre à sa gauche en quittant DURY pour aller à Aubigny.

Les bandes armées qui ont saccagé parfois les villages de Seraucourt, d'Artemps, d'Happencourt, de Tugny et de Bray Saint-Christophe, ont ruiné trop souvent aussi le village de DURY.

Ce village a eu pourtant ses jours de prospérité. Le terroir est composé de terres de bonne qualité. Les récoltes y croissant très volontiers. On y cultive le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, les fourrages ordinaires et la betterave.

Jadis, comme nous l'avons dit précédemment, la Somme, ses étangs, ses lacs, ses fossés, fournissaient aux habitants du poisson en abondance.

On y récoltait, comme aujourd'hui encore du reste, de la tourbe à peu près en aussi grande quantité que dans les marais d'Annois, et de Cugny.

C'est à DURY et à Tugny qu'ont été construites, vers 1825, la première fabrique de sucre de nos environs. On voit encore aujourd'hui, près de la belle propriété de Mme DELVIGNE, l'emplacement d'une de ces fabriques.

A l'exception de la rue d'Elva, qui est longue et d'une belle largeur, les trois ou quatre rues de DURY sont étroites, et les maisons y sont disséminées.

Dans le milieu du village, on voit un espace cultivé et des jeunes pommiers, sur laquelle s'élevait autrefois, paraît-il, une des fabriques de sucre du village. La troisième se trouvait sur la rue d'Elva.

Trois chemins de gravier conduisent à DURY. Le premier et le plus important, est celui qui, venant de Saint-Simon, passe à Tugny, et Pont et conduit après DURY à Pithon, Estouilly et Ham, un autre vient de la route de Paris par ???

La troisième vient d'Ollazy, traverse les marais de la Somme, passe sur l'Annois, aujourd'hui désigné sous le nom de Sommette, sur le canal et la Somme, près de laquelle il entre dans la rue d'Elva. D'autres chemins, à l'état de sol naturel, se trouvent également sur le territoire de DURY. Parallèlement à la rue d'Elva, et faisant suite en quelque sorte à celui d'Ollazy, se trouve le vieux chemin au milieu duquel s'élève la Sentinelle. Après l'endroit où se trouve ce bel arbre, le chemin est très creux. Il conduit directement dans le milieu de DURY, près d'une rue qui se dirige vers l'église. Sur la droite, s'ouvre le chemin de Bray Saint-Christophe, un endroit où il y avait autrefois des habitations, et dans ces derniers temps, un moulin à vent dont on voit encore les débris près de la ferme du meunier, laquelle existe toujours. Ce chemin traverse la route de Tugny à DURY. A la rencontre de la route s'élève, sur un plateau de verdure, un calvaire entouré de quelques arbres, et sur le piédestal duquel on lit l'inscription suivante.

O CRUX AVE

MISSION

DURY 1878

La figure du Christ exprime la souffrance et ses regards sont tournés vers le ciel. La tête est entourée d'une couronne d'épines bien fournies.

De cet endroit, on voit, à l'est, le clocher de l'église de Saint-Simon, la vallée de la Somme se déroulant vers le sud pour passer entre Ollazy et DURY, longer le petit village de Sommette et se diriger de là vers Pithon, Estouilly et Ham. L'arbre de DURY apparaît dans la direction de la vallée, du côté d'Ollazy. On voit Tugny, à l'est, sur le bord de la vallée ; Bray Saint-Christophe et les arbres de la route de Paris à l'ouest. Les hautes cheminées de Douchy et de Fluquières se détachant également dans la direction du Nord.

L'horizon est vaste et la vue se perd dans le lointain, vers le sud, au delà de Flavy Le Martel, par dessus les hauteurs boisées du Coquerel. DURY obstrue le panorama vers l'ouest ; il empêche de voir le développement de la vallée, ses arbres et la flèche du clocher de Ham qu'on aperçoit si distinctement entre Annois et Villers Saint-Christophe.

Vers Saint-Simon, la vallée est très boisée, et le regard s'arrête forcément sur cette vallée, sur Tugny et le clocher de son église.

En suivant le chemin de traverse qui conduit à Bray Saint-Christophe, on rencontre à sa gauche un autre bel arbre, mais beaucoup moins vieux que le premier. Il porte le nom de la petite Sentinelle.

Le premier, celui qui est désigné dans les documents locaux sous le nom d'arbre de Dury, mesure 2m60 de circonférence au milieu du tronc. Il est plein de vigueur. Ses branches sont couvertes de feuilles, et tout annonce qu'il a encore de longs jours devant lui, si la foudre ou un accident imprévu ne viennent pas compromettre son existence.

Ses premières branches sont très fortes et très larges. Elles couvrant le sol sur une largeur de dix à douze mètres au moins, de loin, cet arbre paraît de dimension ordinaire, mais lorsqu'on arrive au pied, on est surpris de sa force et de son développement. Il est indiqué sur la carte de Cassini.

La petite et modeste église de DURY n'est pas le moins intéressante de nos contrées. Elle s'élève au nord du village, sur le bord d'une rue qui conduit à Pithon d'un côté et de l'autre à Aubigny. Elle est dans le milieu du cimetière, un lieu de repos rempli pendant les jours de l'été d'une herbe épaisse qui déborde à la vue, les tombes de ceux dont aucun monument, aucune croix de fer ou de bois, n'indiquent la place où ils reposent.

Le cimetière est entouré de murs, et l'on entre par une porte fermée d'une grille de fer, en face du portail de l'église et en gravissant un petit escalier d'une dizaine de marches.

L'entrée principale de l'église, ou plutôt le portail, vous arrête aussitôt. On trouve là, en effet, un spécimen bien conservé du style de nos plus vieilles église roman, avec ses chapiteaux sculptés et couronnés par une arcade à plein-cintre avec l'archivolte qui caractérises, dans nos contrées, les édifices religieux des onzième et treizième siècles. Le pignon ou portail, est construit avec de petits pierres taillées en forme de pavés, et quelques briques sur les côtés. Le soubassement est en grès. Au-dessus du porche, dans le milieu du pignon, on voit un oculus ou rosace simple de grande dimension. Le sommet du pignon est couronné d'une croix en pierre. L'entrée principale est toujours fermée et l'on entre dans l'église par une petite porte comme celle que l'on voit dans les murs de presque toute notre vieille église de village. De gros piliers cylindriques et de peu d'élévation, deux mètres environ, indiquent que l'église est tres ancienne, du reste le sanctuaire témoigne davantage encore de l'antiquité de l'édifice. Les murs sont épais, la voûte est basse, les ouvertures, au nombre de trois, sont tres petites et forment des espèces de baies profondes ouvertures près de la voûte.

Dans le bas du mur qui entoure l'autel, on voit de petites colonnettes avec chapiteaux pareils à ceux du portail. Elles sont terminées en forme d'anse de panier. Le même genre de construction est reproduit dans le haut du mur, auprès des ouvertures que nous venons de signaler, il y a douze niches, et l'on croit dans le pays, qu'on y voyait anciennement les statues des douze apôtres.

Les arcatures du sanctuaire ont environ un mètre de hauteur. Au-dessus, court sur le mur un petit cordon en pierre qu'on retrouve dans de plus fortes proportions à l'extérieur du sanctuaire. Aux angles, au-devant de l'autel, des colonnes ou piliers engagés, de même style que les colonnettes du portail, et ornées des mêmes chapiteaux, supportent l'arc d'entrée de ce sanctuaire. De chaque côté, deux grandes arcades, reposant sur ces colonnes et sur les massifs piliers cylindriques près desquels se terminent les bas-côtés, semblent indiquer qu'on avait su primitivement l'intention de donner aux petits transepts où se trouvent l'autel de la Vierge et celui de Saint-Nicolas, un développement plus important que celui qui fait face à ces bas-côtés.

L'autel est en bois marbré. Il est un peu ornementé. On y voit une frise avec rinceaux dorés. Il est, en outre, entouré et couvert d'un baldaquin qui paraît tres riche, mais qui est tout simplement en bois marbré et supporté par six colonnes également en bois marbré et encornées de chapiteaux corinthiens. L'architrave est d'un bout à l'autre ornée de denticules. Ce baldaquin est absolument inutile. Il masque l'autel et les murs du sanctuaire et nuit à leur caractère architectural.

La nef est plafonnée, et le plafond, qui est tres élevé, est soutenu par les gros piliers, entre chacun desquels se développement des arcades ogivales. On voit à ces piliers des restes de chapiteaux sculptés. Le plafond des bas-côtés est très bas. Dans le bas-côté de droite, il y a, encastré dans le mur et couvert d'une plaque de verre de trente centimètres environ de largeur sur vingt de hauteur, les restes d'un vieux mur que quelques uns considèrent comme un débris de vieille peinture murale représentant les armes d'un anciens seigneur de DURY. De près on

ne voit que des briques et des joints de mortier, tandis qu'à distance on distingue du côté droit, la forme d'un lion debout sur ses pattes de derrière et la queue retombant sur le sol. Cette partie de mur est très respectée dans le pays ; on y voit les armoiries d'un seigneur du village. Dans tous les cas, ce n'est pas sans raison qu'on l'a recouvert d'une plaque de verre.

Sur le mur du côté gauche de l'église, en face de ce que l'on croit être les armoiries d'un seigneur de DURY, on trouve une pierre tombale, également encastrée dans le mur, près de l'autel de la Vierge. Cette pierre, malheureusement trop usée par le temps, était placée dans le chœur, en face de l'autel. Elle couvrait la tombe d'un seigneur de DURY décédé le 6 Septembre 1615, et dont les traits et le costume étaient dessinés sur cette pierre. Voici l'inscription qu'on y lit encore très difficilement aujourd'hui.

G . . . . . SEIGr DE MAISON VIII  
ET DE DURY . . . . . COMMANDANT  
LA CHARGE  
DVQVEL LON A DONE SIX LIVRES DE  
SVUCENS A LEGLI CVRE ET CLERCQ DE CEANS  
QVU SE PRENET SVR LE IARDIN RAMBOV  
AVOIR DEUX MESSE CHVN AN LE  
6 SEPTE ET 4<sup>e</sup> NOVRE ET CHVN DIMECHE  
A TOUS IUVRS ING SALAVE REGINA  
ET DEP-FVDIS AVEC LES ANTIENES ACOVS-  
TVMEES A LISSUE DE YEPRES LEQ1  
EST DECEDDE LE 6 SEPTRE 1615  
REQVIESCANT IN PACE.

En 1844, alors que cette inscription était moins effacée, qu'aujourd'hui, un habitant de DURY l'a traduite ainsi :

Jean de Javergny, seigneur de Maison-Neuve et de DURY...L'on a donné six livres de sur cens à l'église, au curé et au clerc de ce lieu, qui se prennent sur le jardin Rambou, afin d'avoir deux messes chaque année le six Septembre et le quatre Novembre et chaque dimanche toujours un slave regina et un de profundis avec les anciennes accoutumées à l'issue des vêpres. Lequel est décédé le 6 Septembre 1615. Qu'ils reposent en paix. (1)

Javergny veut dire sans doute Ivregny, hameau détruit, situé anciennement près de Douchy et signalé encore en 1777 dans un terrier du duché de Saint-Simon comme dépendant de ce duché et relevant de Ham. Melleville ne donne pas le nom de ce seigneur dans la liste qui fait suite à la notice de sept ou huit lignes qu'il a consacrées à DURY dans son dictionnaire historique du département de l'Aisne.

Mais que signifie Maison-Neuve ?

On ne trouve d'endroit de ce nom qu'une ferme située dans le Soissonnais. Ni Melleville, ni M. Matton ne citent ce lieu dans leurs ouvrages comme se trouvent autrefois dans l'arrondissement de Saint-Quentin. L'abbé de Cagny ne parle pas non plus de Maison-Neuve dans son histoire des villages de l'arrondissement de Péronne. Quoiqu'il en soit, la pierre tombale existe, et il résulte de l'inscription, qu'un seigneur de DURY a été inhumé en 1615 devant l'autel de l'église de ce village. Il y a sept ou huit ans qu'on a eu la bonne pensée de retirer cette pierre de l'endroit où elle se trouvait et où elle était foulée aux pieds tous les jours, pour l'encaster dans le mur où elle se trouve aujourd'hui, et il faut féliciter ceux qui ont eu cette pensée.

Il y a dans l'église de DURY un beau tableau, donné «en 1854 à cette église par Napoléon III représentant le Christ en croix. C'est une copie du tableau de Philippe de Champagne. A l'autel de la Vierge, on voit deux statues paraissant remonter à une date assez éloignées. Toutes deux portent l'enfant Jésus et ont la tête ornée d'une couronne royale. C'est le genre des statues des vierges du treizième siècle. La plus petite est en faïence. En 1793, elle fut enlevée de l'église par une personne pieuse qui la mit à l'abri du vandalisme révolutionnaire. C'est une œuvre d'un certain caractère et qui mérite d'être conservée.

(1) C'est M. AGNAN, le dévoué instituteur de DURY et M. GLAND, cultivateur, qui nous ont communiqué le texte et la traduction de cette inscription.

Les murs de la nef de l'église de DURY sont en pierres. Roses. Celui du côté gauche est appuyé de cinq gros piliers. Le sanctuaire est construit en forme octogone. Les murs sont en pierres avec soubassement en grès ; ils sont très anciens et paraissent encore très solides. Ils sont soutenus par quatre puissants contreforts en pierre. Un gros cordon en pierres, faisant saillis et placé au-dessous de l'entablement, entoure ces murs ; sur le mur latéral du côté droit, qui est en briques comme celui du côté opposé, on lit l'inscription suivante : Fait par Lavenant-Lefèvre, à l'âge de 39 ans, le 20 de Mai 1698. Ces murs ont peu d'élévation, de sorte que la toiture ardoisée ressemble à celle des églises de Flavy Le Martel et de Seraucourt, ce qui donne aux édifices l'aspect d'une grange. Le clocher forme une cage en charpente ardoisée, surmontée d'une petite flèche et d'une croix en fer. Il s'élève en face du sanctuaire, entre les transepts. Il est évident qu'on y voyait anciennement une tour dans le genre de celles de Flavy Le Martel, d'Artemps et d'Essigny Le Grand. La force des piliers et des arcades sur lesquels repose ce clocher, en est la preuve indiscutable. Les bas-côtés et la nef sont éclairés par huit petites fenêtres, quatre dans chacun des murs latéraux. Sans aucun doute, les murs latéraux de l'église de DURY

ont été détruits et reconstruits plusieurs fois. Primitivement, ils étaient en pierres et grés, et en rapport avec les murs actuels du sanctuaire. Le transept était plus prononcé qu'aujourd'hui, et des piliers ou contreforts pareils à ceux du sanctuaire appuyaient les murs latéraux et donnaient à l'église un caractère architectural conforme au reste de l'édifice.

Comme nous l'avons dit déjà, le clocher s'élevait au-dessus du chœur. Il devait former une tour pouvant, comme toutes celles des églises des environs, servir de fort et de refuge aux habitants du village. D'ailleurs, les clochers en charpente ardoisés, avec flèches plus ou moins élevées, tels que ceux que l'on voit aujourd'hui en beaucoup d'endroits dans nos contrées à Fayet, à Vermand, à Beaufort, etc....., ne datent généralement que du siècle dernier. Partout dans les villages où résidaient des seigneurs riches et religieux, les églises et les clochers étaient soigneusement entretenus et rendus aussi forts, aussi puissants que possible. N'était-ce pas, d'ailleurs, dans ces églises et dans ces clochers que les populations se refugiaient encore au dix septième siècle, lorsque des bandes armées envahissaient nos villages, incendiaient les chaumières et les fermes, et mettaient à mort les pauvres paysans qu'ils rencontraient sur leur passage ?

Du jardin de Mme Delvigne on communique avec le cimetière du DURY par une porte ouverte dans le mur de clôture. Il y a dans le cimetière, un calvaire entouré d'arbres et érigé le 6 Juin 1870. On y remarque les sépultures des familles Delvigne, Durauroy, Lefèvre, Gaulier, et Blériot. Comme nous l'avons dit déjà, l'église et le cimetière se trouvent à l'extrémité nord du village, du côté d'Aubigny. Il est probable que le château des anciens seigneurs de DURY s'élevait non loin de l'église, peut-être dans le champ en culture et planté de pommiers qui longe la rue pavés qui conduit à la rue de l'église et fait suite au chemin creux au sommet duquel s'élève La Sentinelle, le vieil arbre de DURY dont on attribue la plantation à Henri IV.

M. Agnan nous disait tout récemment que des habitants du village croyaient que l'ancien château seigneurial était bâti à l'extrémité de la rue d'Elva, tout près de la Somme et du canal. C'est assurément une erreur. Le vieux château si les souvenirs que la tradition a pu conserver à ce sujet, se rapportent certainement au fort que les habitants d'Elva avaient construit dans les marais pour s'y réfugier à l'approche des bandes ennemies qui ont ravagé si souvent les villages de la Picardie et de la Thiérache. Ce fort devait ressembler à celui d'Artemps, d'Happencourt, de Castres, de Fontaine les Clercs, de Dallon, etc.....

Voici d'après Melleville, la liste des seigneurs de DURY :

En 1171, Valdin de Dury

En 1190, Baudouin de Dury, chevalier

En 1246, Colard de Roye, chevalier, sire de Dury et le Plessiers ; femme : Béatrix.

En 1307, Jean de Châtillon sire de Dury

1358-69, Jean de Châtillon, sire de Dury. Le roi lui donna en 1358, la terre du Verguier, saisie sur Jean du Verguier qui s'était rendu coupable de forfaiture.

Il est probable que le seigneur du Verguier avait abandonné le parti du roi Jean pour marcher avec les Anglais et les bandes navarroises qui ravagèrent le Vermandois en 1358, en même temps que les paysans révoltés contre leurs seigneurs mettaient les châteaux à feu et à sang.

En 1437, Jean d'Hervilly, seigneur de Dury  
en 1494, Geoffroy d'Hervilly, seigneur de Dury.  
Vers 1620, aimé de Macquerel seigneur de Dury ; femme ; Elisabeth de la Roche ;  
enfants : Aimé, seigneur de Sommette ; Suzanne, femme de Louis de Billy, seigneur de  
Waricourt. En 1643, Louis de Macquerel, seigneur  
de Dury ; femme : Elizabeth Carpentier de Villecholle. En 1690, Louise François  
d'Hervilly, seigneur de Dury, de Sommette, de Leschelles et Housset ; femme Antoinette de  
Montejean ; enfant : Henriette, femme de Marc-Louis de Caulaincourt. En 1789, le  
marquis d'Hervilly.

Les armes des de Macquerel étaient d'azur, à 3 maquereaux d'or couronnés de même et rangés en pal ; celles des de Châtillon étaient au chef chargé d'une aiglette et d'une merlette de sable.

Le seigneur qui fut inhumé en 1615 devant l'autel de l'église de Dury n'est pas mentionné dans cette liste. Peut-être appartenait-il à la famille de Geoffroy d'Hervilly, dont les successeurs comme seigneur de DURY, de 1494 à 1620, ne sont pas mentionnés dans les livres et les documents que nous avons pu consulter. Le père Anselme cite un autre seigneur de DURY qui vivait vers la fin du quatorzième siècle et qui était frère de Jean IV, seigneur de Ham, mort en 1374. Ce seigneur de DURY se nommait Baudoin de Ham. Un de ses frères était seigneur de Douilly, et deux autres, nommés Odon et Nicolas, étaient chanoines de l'église de Saint-Quentin. De son côté, l'abbé Paul de Cagny cite dans son histoire de l'arrondissement de Péronne, Pierre de Sorel, seigneur d'Euvilly, d'Ugny le Gay et de Saint-Claude, comme seigneur de DURY, avant Louise-François d'Hervilly. On sait que la seigneurie de DURY faisait partie du diocèse érigé en 1635 en faveur de Claude de Saint-Simon. Ajoutons que le marquis d'Hervilly, indiqué par Melleville comme le dernier seigneur de DURY, était de la famille des seigneurs de ce village au XV<sup>e</sup> siècle, et des d'Hervilly, de Canisy, seigneurs de Deniécourt, canton de Chaulnes, dont la descendance masculine s'est éteinte en 1853. Canisy dépend de Hombleux et fait partie du canton de Nesle. C'est en 1772 que cette famille fit l'acquisition du domaine de DURY. Elle avait pour armes : de sable semé de fleurs de lis d'or.

Il est probable que les seigneurs de Canisy appartenaient à la famille des d'Hervilly du canton de Roisal, dont Baudoin, recteur de l'Université de Paris au treizième siècle, était un des membres.

Rappelons, à propos de ces seigneurs, la légende suivante que Paul Colliette a rapportée dans le deuxième volume de ses Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois : Baudoin allait de Saint-Quentin à Dijon, suivi d'un domestique ; il se perdit durant

l'obscurité de la nuit dans la forêt de Retz. Attristé du sort malheureux qu'il **courait** risque d'essuyer, il fit monter sur un arbre élève son compagnon qui aperçut une lumière assez proche d'eux ; ils y tendirent et y virent un monastère à l'entrée duquel ils frappèrent. Le portier, qui avait fait mine d'aller avertir l'abbé, les introduisit par son ordre prétendu dans la maison, et les y accueillit de la façon la plus gracieuse. Un silence parfait régnait dans cette solitude. Il fit entrer dans une ample et magnifique salle les deux hôtes et leur y servit une table somptueuse. Baudoin et son suivant étaient déjà dans une surprise extrême ; elle augmenté bien autrement à la vue de l'assemble de moines blancs qui en présentèrent subitement à eux. Abbé, vieillards, jeunes et novices, toute la communauté arriva. L'abbé élevait la tête au-dessus des autres, et paraissait plus affreux que ses confrères déjà très – hideux. La frayeur s'emparait de Baudoin, à l'aspect de tant d'horribles visages, lorsque l'abbé, comme pour rassurer, le conduisit poliment à un bassin pour s'y laver les mains, le fit ensuite assoira à table, et se mit auprès de lui. La cohorte diabolique y avait pris place aussi. On mangea des mets que la bénédiction n'avait pas consacrés. Le vin ne l'avait pas été non plus. On présenta de cette liqueur une grande et large coupe à Baudoin ; celui-ci plus composé dans ses actions, la bénit d'un signe de croix ; mais, chose étrange, cette cérémonie dissipa, comme le vent dissipe la poussière, l'abbé et tout son cortège infernal, les tables, les plats, et même tout le couvent, Baudoin, la coupe à la main, resta vis-à-vis de son compagnon ; et tous deux alors se trouvèrent placés près de leurs cheveux dans une vaste terre inculte et hérissé de broussailles. La coupe de Baudoin était d'or et ornée de plusieurs pierres précieuses. Il la vendit ; et c'est du prix de ce riche meuble qu'il a partagé entre le couvent de Saint-Quentin (le couvent des Dominicaine) et celui de Dijon, qu'il a tiré les moyens de bâtir et d'agrandir ces deux maisons. (1)

Un nommé Pierre de Duri est cité dans un document publié dans le premier volume des Archives Anciennes de la ville de Saint-Quentin, page 33. Ce document, du mois d'avril 1238 ou 1239, reproduit une sentence arbitrale de Louis, coute de l'église de Saint-Quentin, relativement au transport de deux muids de froment à effectuer, chaque année, par les tenanciers d'une terre que la dame Heisse, veuve de Robert de Sequehart, avait donné à la Léproserie de Saint-Lazare à titre de rente annuelle. Tugny est cité dans ce document, ainsi qu'un habitant d'Aubigny et trois autres de Bury, localité détruite et située anciennement entre Happencourt et Tugny, sur le bord de la vallée de la Somme.

(1) Le Carlier a raconté cette légende, avant Colliette, dans son histoire du Duché de Vallois. L'Abbé de Cagny l'a reproduite à son tour dans son histoire de l'arrondissement de Péronne.

Un autre Pierre de Dury dans un procès-verbal de l'année 1325 relatant la pendaison, à Paris, d'un nommé Hanequin de Ham, qui avait assassiné à Saint-Quentin, Colard de Pons, bourgeois de Valenciennes. Colard avait été enfoui et laissé pour mort dans la remise aux fourrages de l'auberge de Geoffroi le Moine, où Hanequin de Ham servait en qualité de valet.

Dans un dénombrement de la seigneurie de Magny, au quinzième siècle, aujourd'hui Guiscard (Oise), seigneurie qui formait, au temps de Charles Le Chauve, un fief que ce roi abandonna aux évêques de Noyon avec d'autres parties du Vermandois, on voit qu'il y avait anciennement à DURY, un fief qui était désigné sous le nom de fief Jehan de Villiers, qui était tenu par Gaucher de Tugny et se composait de terres labourables, avec service de court et de plaid.

On voit dans le fragment d'un cartulaire du roi Philippe-Auguste, publié en 1868 par M. Tailliar, président honoraire à la cour de Douai, que Simon de Saint-Simon, homme-lige du roi, était tenu à certaines obligations à l'égard de DURY, d'Happencourt et d'Annois, et qu'un nommé Régne de Duri devait hommage à Odon de Ham, également homme-lige du roi.

On voit aussi dans ce document, que Jean de Savriennois était deux fois homme-lige, et qu'il tenait Sévriennes avec les dépendances et neuf muiées de terre, des pains, des chapons, des cens et les ventes de Chauny, des hommes de corps et les hommages de Thomas de Caumenchon, de Raoul de Mauvri, d'Albéric Rivart et de Giraud Jouinart.

Jean de Savriennois devait l'ost et la chevauchée. En l'année 1376, une dame Marguerite de Malines, veuve de Jean de Malines, bourgeois demeurant à Saint-Quentin, rue de la Sellerie, donna à une chapelle de l'église Saint-Jacques plus de cent setiers de terres labourables, au terroir de DURY. Ces terres furent amorties par Jean de Châtillon, seigneur de Gandalres et de Dury, et par Jean de Darges, seigneur de Béthencourt sur Somme, duquel la terre de DURY était tenue en fief.

En 1478, un nommé Jean Lenglet, maître ès-arts, docteur en médecine et chanoine de Saint-Quentin, donna à l'église Saint-André de cette ville, une terre qu'il possédait à DURY. Vers la fin du dix-septième siècle, Claude de Saint-Simon et Marie-Henriette Leclerc de Lascaille, sa femme, firent don à Eustache Titus de Saint-Simon, leurs fils chevalier, lieutenant aux régiments des gardes du roi, de la moitié de la seigneurie de DURY.

Il y avait anciennement un lieudit la Tombelle sur le territoire de DURY. Il est mentionné en ces termes dans des documents concernant les revenus des biens que l'abbaye de Saint-Eloi de Noyon possédait à Bray Saint-Christophe : Terra au tombelle de Duri... vers la tombelle de Dés-le-Ville.

Les habitants de DURY n'ont pas conservé le souvenir de cette tombelle, et rien sur le territoire n'indique l'endroit où elle pouvait se trouver. Mais il ne s'agit peut-être pas ici d'un de ces tumulus ou buttes de terre comme ceux qu'on voit toujours dans nos environs, sur les territoires d'Abbilly, de Berthaucourt-Pontru, mais tout simplement d'un lieu où furent inhumés des habitants du pays ou des soldats morts en combattant. La Tombelle, le chemin de la Tombelle, le chemin Tombois existant dans presque tous nos villages et désignent souvent, non pas l'endroit où s'élevait un tumulus, mais un cimetière, un endroit où se trouvaient des tombes. Tout récemment, M. Gland, cultivateur à DURY, nous racontait qu'il

y a quelques années, en passant dans le chemin creux que l'on voit près de la Sentinelle et qui entre dans DURY à quelques centaines de mètres de là, il avait vu des talus du chemin, la tête d'un cadavre humain enterré en cet endroit. S'agit-il d'un ancien cimetière ou tombes isolées renfermant les restes de soldats tombés-là à une époque éloignés et inhumés à cet endroit même ?

Nous ne savons. Mais des fouilles pourraient être pratiquées et donner des résultats intéressants pour l'histoire de DURY et d'Elva. Avant la révolution, DURY faisait partie de l'intendance d'Amiens, des bailliages et élection de Saint-Quentin, et du diocèse de Noyon. La paroisse dépendait du doyenné de Ham. La seigneurie relevait de Béthancourt sur Somme du canton de Nesle, où l'on voyait autrefois un château-fort destiné à défendre le passage de la Somme. En 1333, Béthancourt avait pour seigneur Jean de Rouvroy-Saint-Simon, et en 1789, le marquis de Couronnel. En 1040, on écrivait Altare de Duri, dans un document de la Bibliothèque nationale ; Duriacum, en 1262. Dury-Les-Ham en 1445, et Saint-Médard-de-Dury, en 1688, dans des documents des archives de cette commune. En 1698, la population de ce village était de 176 habitants ; de 192 en 1719 ; de 296 en 1800 ; de 439 en 1818 ; de 614 en 1836 ; de 613 en 1856 ; de 518 en 1861 ; et de 371 en 1886. Nous avons dit au début de cette notice qu'elle n'était plus aujourd'hui que de 357 habitants.

L'abbesse de Fervaques nommait anciennement le curé de Dury. Ce droit, qui existait avant l'année 1140, fut confirmé à cette époque par l'évêque de Noyon. Avant la Révolution, les revenus étaient de 900 livres, dont deux tiers au profit de l'abbaye de Fervaques, et l'autre tiers au profit de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin. Il y a aux Archives de l'Aisne, des textes de baux et des procès-verbaux d'arpentage de terres situées sur le territoire de DURY et appartenant à l'Eglise Sainte-Marguerite de Saint-Quentin, année 1584 à &è\_. UNE NOTE INDIQUANT LES REVENUS QUE L'ABBAYE DE Fervaques avait à DURY, du douzième au dix-septième siècle ; des baux faits par la même abbaye, de 1601 à 1749 ; des baux d'immeubles et propriétés que le Chapitre de Saint-Quentin possédait à DURY, 1596 à 1751 ; un inventaire analytique des propriétés du même chapitre, 1466 à 1771 ; des procès-verbaux d'arpentage, des baux, déclarations et plan du domaine de ce Chapitre à DURY. On trouve également aux mêmes Archives des actes de donations d'immeubles sites à DURY ; une donation entre Florimond Lemercier, curé du village, et Marie-Marguerite-Julie Lemercier, des baux de terres appartenant à la cure paroissiale, et un rôle de réparation de l'impôt de la corvée, année 1788. En 1771, DURY était imposé à 9 minots et demi de sel et à 13 minots en 1787.

Au quatorzième siècle, le Coûtre de l'église de Saint-Quentin, était seigneur de DURY. Il recevait de ce village, de ceux de Tugny, de Bray, de Lavesne, de Fluquières, d'Yvregny, d'Aubigny, d'Harly, de Rouvroy, du Mesnil, etc..... 300 muids de blé (1). Le seigneur de Saint-Simon lui payait une redevance de 4 livres 10 pour le moulin de DURY. Chaque maison de ce village lui devait annuellement 12 deniers. Il recevait, en outre, des chapons, des poules et des poulets des habitants, et 8 muids de blé pour le four bannier de l'endroit.

A cette époque, les deux chanoines de l'église de Saint-Quentin, qui remplissaient l'office d'huissiers-clercs du Coûtre de cette église, avaient droit de prendre chacun trois muids de blé sur le moulin de DURY. Pareil droit appartenait au teneur de fief de la commanderie, ou sonnerie des petites cloches de la même église.

Dans son histoire de l'église de Saint-Quentin, Quentin de La Fons cite le passage suivant d'une ordonnance capitulaire, dans lequel un habitant de DURY est mentionné : Cantorium hujus Ecclesiae vavantem per mortem dominici Radulphi de Pagny contulerunt Guidoni de Dury, modo consulto.

(I) Le muid de blé représentait 13 hectolitre.

Il est aussi question dans cette histoire de Jacques de Dury qui fut conseiller du roi et maître en la chambre des comptes. Au mois de novembre 1472, Jacques de Dury donne à l'église de Saint-Quentin un bâton que le chartre devait porter aux fêtes annuelles et dont la valeur était de cent florins d'or. En 1480, Me Jehan Langlet, chanoine, donne à l'église de Saint-Quentin une terre qu'il avait à DURY. Avec les revenus d'une maison située à Villevêque, donnée à la même église par les pères et mères de Jehan Lenglet, la terre de DURY rapportait 50 muids de blé. Une certaine quantité d'avoine et de 26 livres d'argent. Le Doyen et le Chapitre de Saint-Quentin avaient droit au douzième denier sur le prix de toutes les propriétés vendues. Il en était de même à Bray Saint-Christophe et à Tugny.

En 1789, les députés de DURY envoyée à saint-quentin pour la nomination des représentants du Tiers-Etat à l'assemblée Nationale, furent MM. Lefèvre et Delvigne. Le curé de DURY, M. Florimond Le Mercier, se fit représenter à l'assemblée du Clergé par M. Marie-Jean-Baptiste Boucher, curé d'Happencourt. En 1790, les revenus de DURY, tailles et droits seigneuriaux, s'élevaient à 16.287 livres 16 sous 3 deniers.

Les contributions de guerre réclamées à la commune de DURY par les Allemands, lors de la guerre de 1870-1871, se sont élevées à 983 francs. La valeur des réquisitions diverses a atteint le chiffre de 6.833 francs. Les pertes résultant de dégâts, etc..... ont été évaluées à 780 frs 60.

DURY est entouré, dans un rayon de quelques kilomètre : de Tugny, à l'est ; d'Ollezy au sud : de Sommette et de Pithon à l'ouest ; d'Aubigny et de Bray-Saint-Christophe au nord. Très au sud de Saint-Quentin et à 5kilometres à l'ouest de Saint-Simon. Les cotes d'altitude du territoire, en dehors de la vallée de la Somme, varient entre 68 et 19 mètres. Le point le plus bas est à l'extrémité de la rue d'Elva, les bords de la Somme et du canal.

Voici la nomenclature des lieux dits du territoire de DURY :

- La Plaine du Milieu
- La Petit Orme
- Le Champ Bellona
- La Croix Aliame

- Les Terques
- Le Montchel
- Le Vieux Château
- La Sentinelle
- La Voix des Zièbles
- La Haut de Penchy
- Les Rigoles
- La Marais aux Vaches la Terriere
- Le Quenel
- La Brasserie
- Le Marais au-delà des ponts
- La Fabrique à Charbon
- Le Champ Carreau
- La Voie de Villers
- L'Épinette
- Le Chemin Croisé
- La Fond de Bray
- Les Jones
- Le Village
- La Garenne
- Dessus la Préette
- Le Chemin du Piège
- Le Champ Firmin les Terres noires
- L'Echelette
- La Vallée du Beau.

La municipalité de DURY se compose de MM. Albert Delvigne, Maire ; Désiré Pollet , adjoint , Lefèvre Théophile, Pecqueux Alphonse, Deliencourt Alfred, Douvillé Charles, Lefèvre Octave, Crapet Joseph, Ozenfant Gustave et Crapet Julien, conseillers municipaux. Il y a actuellement à DURY, douze cultivateurs, un charron, un charpentier, deux maréchaux, un marchand de moutons, six cafetiers et aubergistes, trois marchands épiciers, un marchand de tissus et chaussures, un marchand de rouenneries et quatre propriétaires-rentiers.

La fête communale a lieu le premier dimanche après le 8 Juin

CH. P.